

Le projet très polluant du maire anti-Total

LES 300 HABITANTS de Poms (Pyrénées-Atlantiques) l'ont mauvaise contre leur maire, qui leur fait la totale. Ils ont lutté des mois à ses côtés contre BioBéarn, une filiale de Total. La multinationale prévoyait, en 2021, de construire un site de stockage de digestat, ce matériau issu de son usine de production de biogaz par méthanisation située à Lacq. Le pétrolier avait vu grand : trois silos de 5 000 m³ chacun, répartis sur plus de 17 000 m², à proximité de Poms, donc, et de son voisin Géus-d'Arzacq. De quoi ficher la frousse à la population.

En janvier 2023, les deux maires, au diapason, refusaient de délivrer les indispensables permis de construire. Leurs décisions étaient contestées – avec succès – par l'énergéticien devant le tribunal administratif de Pau, mais Claude Fourquet, le maire de Poms, avait une botte

secrète : le projet de stockage ne pouvait se concrétiser que sur des terres agricoles, ce qui, en l'espèce, n'était pas le cas. Crac ! le 3 décembre dernier, la cour administrative de Bordeaux a débouté Total. Une illustration chimiquement pure de la fable du pot de terre contre le pot de fer.

A côté de ses Poms

Alors, quand, au début de l'année, Fourquet a annoncé à Poms un projet qui ressemblait à celui de Total mais en plus grand (26 000 m², contre 17 000), avec, en sus, la méthanisation de 26 000 tonnes de matières organiques, les habitants l'ont eu mauvaise. D'autant que le site sera situé à 300 mètres du centre du village et à 200 mètres de logements desservis par une petite route communale.

Il existe une différence de taille entre l'ancien projet (celui de BioBéarn) et

le nouveau : ce dernier doit être mis en œuvre sur une parcelle agricole appartenant à un certain... Claude Fourquet. Ça change tout. Quant à la société qui le porte, elle est détenue par Fourquet Claude et par son fils, afin d'assurer « *la succession d'une exploitation fiable* ». Côté finances, l'élu a vu les choses en grand : 1,5 million d'euros de subventions publiques sur 9 millions de budget, rien n'est trop beau quand il s'agit de l'avenir de ses enfants. Le bonheur Total ?

Elu depuis trente ans, Fourquet, qui n'a pas répondu au « Canard », doit aujourd'hui affronter la fronde d'un collectif qui s'apprête à porter plainte pour prise illégale d'intérêts. Tout de suite les mots qui fâchent ! Il ne manquerait plus qu'il se fasse virer aux prochaines municipales à grands coups de pompe...

David Rousset